

## CR VISIO RECTORAT 24/04/20

### Rectorat : DRH et SG pour l'intro

**INTRO SG** pour ce qu'on a fait pour le moment, ça se passe plutôt bien. Risque sanitaire constaté égal à 0 pour le moment avec les gestes barrières qui ont bien fonctionnés, pas de personnel ou d'enfant contaminé. Tout le travail réalisé par les enseignants est vraiment remarquable même si les résultats sont parfois décevants. Donc des points très positifs dans cette rentrée 2.0. 2 semaines de vacances bien méritées pour la grande majorité des personnels!

Doctrine sanitaire ne nous appartient pas mais on la suivra par exemple en ce qui concerne les masques. Pour le moment on ne peut pas répondre à toutes les demandes puisque la réflexion est encore en cours.

LES MAIRES ne pourront pas ouvrir toutes les salles de classe, cantine, flux, transport scolaire, récréation. Pour le moment, on prend contact pour voir les difficultés qui seront rencontrées école par école.

De toute façon, ce ne sont que des hypothèses de travail, le cadrage national sera donné le 30 avril par le PM. Ensuite nous aurons les déclinaisons de l'EN par notre ministre. Puis au niveau académique par exemple sur les choix de public concerné...

Pas de « chair à canon »> on appliquera les consignes sanitaires qui seront données au niveau national, quelles qu'elles soient ! Encore faudra-t-il qu'elles soient cohérentes...

**OS** : remise en cause du droit de retrait inquiétant> pas droit de retrait massif, notamment si les conditions sanitaires sont réunies (par ex si un personnel a peur de reprendre juste à cause de la situation générale). On dénonce l'intimidation : si absence de masque par exemple, le droit de retrait sera légitime !

**SG** : Si les conditions sanitaires ne sont pas réunies, l'école ne sera pas ouverte comme l'a dit le recteur en CHSCT.

### REPRISE 14 MAI :

Pré rentrée le 14 et le 15 mai pour tous (pas sur la base du volontariat)

Par contre **les personnels vulnérables** qui souffrent de pathologies DOIVENT faire remonter leur situation auprès du médecin de prévention du rectorat MAIL avec CERTIFICAT du médecin traitant pour valider qu'ils ne soient pas en présentiel à la rentrée

Secretariat Medecin de prevention [mdp.secretariat@ac-reunion.fr](mailto:mdp.secretariat@ac-reunion.fr)

**Si conjoint ou enfant personnel à risque**, il faut saisir le médecin de prévention pour des aménagements de situation de travail (DGRH) : travail à distance par exemple

De même pour les personnels **en contact direct avec un malade** qui ne pourront venir travailler avant une période de quarantaine.

Calendrier progressif pas encore complètement défini, rentrée échelonnée. Pas question de faire venir tous les personnels le même jour, en attente des fiches DEGESCO qui fixeront un cadre commun qui sont en cours de rédaction.

**ASA alternée ?** Un enseignant famille mono parentale par exemple ? On travaille sur l'alternance (présentiel/distanciel) au niveau des EPLE. Réflexion en cours sur l'accueil des enfants des personnels dans des structures. Remplacement des enseignants en ASA : comme d'habitude, cela a été fait pour les cours en distanciel avec des contractuels recrutés et des brigades en 1<sup>er</sup> degré !

4 positions possibles pour les enfants des enseignants: à distance, en présentiel, en sport (activités autour de l'école) ou en salle d'étude

Absence ASEM en maternelle : cela doit être évité par le travail d'anticipation.

Si maire refuse d'ouvrir les écoles ? On fait tout pour l'éviter au niveau local.

Refus geste barrière des élèves : on fait quoi ? Ça sera compliqué (voir reportage Nlle Calédonie) mais on a pu voir ce qui avait été mis en place pour l'éviter.

ÉCOLES : entrée/sortie des élèves, on peut envisager des horaires échelonnés pour éviter les regroupements de parents et des flux trop importants

PROTOCOLES rédigés par l'ADM intéressants (DESINFECTION, TRANSPORT, ACCUEIL, RECREATION, REPAS...)

Cela pourra être un peu différent dans chaque école mais les protocoles sécuritaires devront être appliqués.

OS> gros pbs de difficulté à appliquer les protocoles dans le primaire avec les enfants dans les écoles !

2<sup>nd</sup> DEGRE> comment gérer les EDT ? Fiche DEGESCO !! Il faudra surtout faire preuve de souplesse !

Enseignant en présentiel/distanciel> l'organisation pédagogique est encore à l'étude.

**Contractuels** : que va-t-il se passer lors du déconfinement ? Les contractuels seront prolongés jusqu'à la fin de l'année puisque pas d'exams cette année ! Pas de RCD à la rentrée dans le 2<sup>nd</sup> degré > remplacement possible dès le 1<sup>er</sup> jour !

**Congé de formation** : ceux qui sont hors territoire pour raison professionnelle doivent s'adresser au rectorat (certificat professionnel nécessaire pour voyager). Pour les congés non achevés, demande du DRH de pouvoir les abonder l'an prochain (plus compliqué lorsque cela concerne des formations hors académie) EN PLUS DES CAPACITES PREVUES pour ne pas léser les demandes de l'an prochain.

Problème de nouvelle fiche de travail à distance : c'est pour avoir la position des agents !

Retrait de salaire sur ASA signalé dans le privé, pas prévu dans le public

**Bilan agents contaminés** : 3 agents contaminés à ST CHARLES (en voyage) et c'est tout

**Cellule d'aide psychologique** mise en place et active : un bilan hebdomadaire nous sera transmis. Elle sera active pendant les congés de mai.

**Personnel EN contaminé sur lieu de travail**> pas automatiquement classé en maladie du travail, chaque cas sera évalué !

CUISINES CENTRALES : elles pourront être prêtes à livrer à la rentrée mais pour le moment, rien n'est décidé.

#### SECURITE :

**MASQUES** : le rectorat va en proposer à tous les personnels qui souhaitent en avoir, sans doute des masques grand public réutilisables sous réserve d'en avoir ! (**proposition du MEN qui les fournirait**) Le rectorat s'adapte aux changements de doctrine : ce n'est peut-être pas nécessaire mais c'est **utile**, privé sous contrat inclus.

La Région va mettre à disposition des personnels des lycées des masques.

**GELS, SAVONS et DESINFECTION** : sans doute possible, le nécessaire est fait auprès des collectivités

GUIDE SANITAIRE présenté en CHSCTA valable pour période en cours et il sera adapté à la rentrée.

**AESH** notamment en LP : pas de distanciation possible ! Equipement particulier ? Question du Sgen pas éludée mais les réponses sont en attente (fiches spécifiques en cours de rédaction au niveau national). Soit un protocole sera mis en place, soit pas de reprise possible pour ces élèves et ces personnels ! Le DRH ne peut pas répondre maintenant car il n'a pas les éléments pour répondre.

Commission de recrutement des BTS : en visio pour la plupart mais pas en présentiel, protocole à généraliser !

On attend toujours la communication des notes de service et des circulaires du SG.

Pb des ordis en lycée aussi car le POP n'est parfois plus opérationnel en terminale! Il y a donc aussi un pb de matériel en informatique en lycée aussi (environ 10.000 !) Pb de rupture numérique pour les élèves qui doivent passer le bac au rattrapage> sujet à l'étude en cellule de crise !

Les tablettes distribuées resteront à la disposition des familles jusqu'à la rentrée de septembre au moins.

#### **AUTRES SUJETS :**

**EQP** : la DGRH dit que si on a les éléments nécessaires pour statuer, on le fait en juin/juillet donc **maintien du calendrier** pour 9 cas sur 10. En revanche lorsqu'il manque des éléments > **prorogation** jusqu'à la fin de l'année civile - différent du cadre de prolongation (au-delà des 36 jours d'absence, très peu de cas cette année a priori car hors confinement) - on pourrait ensuite valider rétroactivement les stagiaires au 1<sup>er</sup> septembre.

**Pb des affectations INTER stagiaires DOMIEN** : (DGRH) prorogation possible hors Réunion et EQP en décembre dans la nouvelle académie devra être fait en lien avec l'académie de la Réunion pour bien transmettre tout ce qui a pu être validé avant juillet ! (DRH) Si pas titularisé, il faudra être bienveillant et renouveler les candidats au vu des enjeux financiers et matériels.

**ATP/ATD INTER** : arbitrage en cours, en LP on nous propose des ATP dans des disciplines excédentaires à la RUN ! > écrire au DRH pour les cas particuliers

**Le CRPE** aura bien lieu avant la fin de l'année scolaire (DGRH), mais on a pas encore la date exacte.

Il y aura bien un **CTSA** (personnels rectorat) sur toutes les questions liées à la reprise, il sera ouvert par le recteur le 12 ou le 13 mai soit en présentiel soit en visio.

**CONGES BONIFIES** : ils sont maintenus pour l'instant mais pour tous ceux qui demandent à la DFP par mail de les annuler, ils sont annulés sans problème!

**RDV Carrière** : on ne va pas en relancer après le confinement, ce n'est pas une priorité ! Donc faire remonter des éventuelles cas pour les reporter à la rentrée prochaine car on a jusqu'au 15 janvier 2021 pour notifier les RDV.

**DEPARTS A LA RETRAITE** : une permanence a été assurée sur ce dossier. Alerte dans certaines académies avec des départs sans pension payée, mais pas à la Réunion.